ÉLECTIONS LOCALES :

du 3 au 10 Décembre,

Comité Social d'Administration de l'ENTPE

Du 3 au 10 décembre, vous êtes *TOUTES et TOUS* invité·es à voter *électroniquement* pour élire vos représentant·es au Comité Social d'Administration (CSA) de l'ENTPE.

De quoi s'agit-il ?

Le Comité Social d'Administration est une instance créée par la loi de transformation de la fonction publique (2019) qui remplace le Comité Technique (CT) et le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT). C'est le lieu où les représentant·es des personnels débattent et échangent avec l'administration de l'école sur l'ensemble des dispositions qui régissent notre vie professionnelle au quotidien (moyens humains et techniques, statuts, conditions de travail).

Compte tenu de sa taille, l'ENTPE bénéficie de la mise en place d'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FS-SSCT), instance compétente pour traiter de tous les sujets SSCT (organisation du travail, aménagements de postes, prévention, etc.).

Le CSA est élu pour 4 ans et se réunit 3 fois par an.

Missions du CSA et de la FS-SSCT :

- effectifs - emplois et compétences,
- conditions de travail,
- règles statutaires et régimes indemnitaires,
- méthodes de travail,
- égalité professionnelle,
- hygiène, sécurité et conditions de travail,
- formation professionnelle des agents,
- protection sociale complémentaire,
- etc.

VOTRE VOTE EST DONC TRÈS IMPORTANT

Pourquoi voter pour les candidat·es "Union FSU - CGT" ?

Le mandat qui démarre est marqué par des menaces sur l'évolution de nos moyens :

- - 4 ETP sous plafond depuis 2 ans, nombreux départs en retraite prévus sans garantie de remplacement
- Durcissement des règles sur le recours aux emplois hors plafond et à la CDIsation des contractuel·les
- Incertitudes sur l'évolution de la dotation et des ressources propres

Nos pratiques professionnelles sont également appelées à changer :

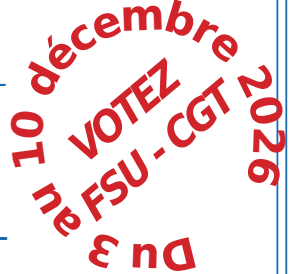
- Le dérèglement climatique implique une adaptation de notre organisation
- Le développement de l'IA nécessite que nous révisions nos process (enseignement, évaluation des étudiant·es, méthodes de travail...)

L'école évolue :

- Création de la Direction de la Formation
- Marque commune avec l'Ecole des Ponts

Nous sommes en relation avec nos élu·es nationaux (CSA Ministériel, CAP et CCP, Comeval) et dans les 3 conseils de l'école (CA, CS, CEVE) pour porter des revendications cohérentes, à tous les niveaux.
Nous sommes **les seul·es** à prendre régulièrement position contre la réduction des moyens de l'école, à alerter sur l'alourdissement de la pression et de la charge de travail dans les différents services, à militer pour une meilleure reconnaissance des carrières de B et C, à dénoncer les inégalités salariales Femmes / Hommes et demander des mesures en faveur d'un rééquilibrage, à réclamer un cadre d'emploi pour tou·tes les contractuel·les, à vous consulter sur les conditions de vie au travail dans l'école et signaler les difficultés exprimées... **Bref, à faire des propositions concrètes et constructives pour améliorer les textes et mesures présentées au CSA**.





Élection du CSA ENTPE : du 3 au 10/12, votez "Union FSU - CGT"

Les candidat·es sur liste "Union FSU - CGT"



Florence Toilier
Ingénieure de recherche
CDI - RIN



Bernard Teissier
Resp. documentation
CED principal



Mélanie Boël Voisin
Maîtresse de Conférences
CDI



Thibault L'Honoré
Ingénieur de recherche
CDI



Estelle Perret
Gestionnaire de proximité
AAP2



Cyrille François
Maître de conférences
CDI



Noémie Flandrin
Doctorante
CDD



Jean-Philippe Bedell
Directeur de recherche
DRDD



Angéline Vidili
Gestionnaire de laboratoire
CDI



Emmanuel Martinais
Chercheur
IDTPE

La Formation Spécialisée - Santé, Sécurité et Conditions de Travail (FS-SSCT)

La FS-SSCT est composée de 10 représentant·es du personnel : 5 sont choisi·es parmi les élu·es au CSA, et 5 peuvent être désigné·es librement par les organisations syndicales qui siègent au CSA.

La FS-SSCT a pour mission de ***contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de travail***, notamment par :

- l'analyse des conditions de travail et des risques professionnels auxquels peuvent être exposés les agent·es de l'école,
- la vérification, par des inspections et des enquêtes, du respect des prescriptions législatives et réglementaires et de la mise en oeuvre des mesures de prévention préconisées,
- le développement de la prévention par des actions de sensibilisation et d'information,
- l'analyse des circonstances et des causes des accidents du travail ou des maladies professionnelles.

La FS-SSCT se réunit 3 fois par an.

A l'ENTPE, les représentant·es du personnel sur les listes "Union FSU - CGT" ont l'habitude de travailler ensemble.

Notre liste de 10 candidat·es (5 représentant·es du personnel titulaires, et 5 suppléant·es), regroupe des élu·es sortant·es et des candidatures nouvelles, de tous statuts, afin de porter au mieux vos voix.

Cette mixité fait notre force : **nos candidat·es sont les seul·es à maîtriser l'historique des évolutions de l'école et à pouvoir apporter un regard indépendant sur les transformations qui seront soumises à l'avis du CSA**.

Nous prenons l'engagement de **vous rencontrer plusieurs fois par an pour échanger sur notre travail au CSA et dans la FS-SSCT, et mieux porter vos voix, revendications et suggestions d'amélioration**, afin de faire valoir nos droits, individuels et collectifs.

Votez "Union FSU-CGT" au CSA

Vos représentant·es FSU - CGT travaillent au service de ***tous les personnels de l'école***. Ces 2 dernières années, nous avons ainsi accompagné plus de 30 agent·es pour faire valoir leurs droits.

Comment voter ?

Le vote est intégralement électronique. Vous avez reçu vers mi-octobre un mail de **MTEA via Voxaly** pour activer votre compte électeur.

Si vous n'avez rien reçu, contactez-nous :
FSU.syndicat@entpe.fr
ou
Cgt.Syndicat@entpe.fr

Assurez-vous dès aujourd'hui que votre compte existe bien !